

Saadani défend le message du Président  
**Tension entre pouvoir et opposition**

Page 3

Christian Gourcuff, sélectionneur de l'EN  
**"Il y a eu beaucoup d'intérêts dans le dossier Fekir"**

Page 23

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3518 - Dimanche 22 mars 2015 - Prix : 10 DA

Selon Benghebrat

**Les retards dans les cours sont de 10 jours seulement**

Page 24

Accès des femmes à la responsabilité

## Des associations plaident pour l'application du quota

Page 4

Skhirat 2 et fin ?

Par Mohamed Habili

**L**e deuxième round des négociations interlibyennes de Skhirat au Maroc, pour autant que ce terme ne soit pas excessif s'agissant de délégations qui n'ont pas voulu se parler directement, mais chacune séparément de l'autre et avec le seul Bernardino Leon, l'émissaire onusien, prendront fin mardi prochain, qu'un accord soit intervenu ou non entre les deux parties d'ici cette date butoir. A Skhirat, l'émissaire de l'ONU a joué à l'intermédiaire entre d'une part le Parlement libyen, reconnu par la communauté internationale, et de l'autre le Congrès général, dont la reconnaissance universelle porte justement sur... son illégalité. D'où la question qui se pose de savoir si dans cette entreprise consistant à la fois à faire cesser les affrontements en Libye et à mettre en route un processus de transition, ce n'est pas la communauté internationale, et au premier chef l'ONU, qui s'est fourvoyée sur le sentier de l'illégalité, animée qu'elle est par le souci, il est vrai majeur, de rendre sa stabilité et son unité à un pays qui menace de sombrer dans le chaos tout en y entraînant la région. Pour autant qu'il n'y soit pas déjà d'ailleurs, dans le chaos. Depuis le début, l'impression est forte que si la communauté internationale ne veut pas assumer ses responsabilités en Libye, c'est parce que c'est elle qui par son intervention l'a mise dans l'état où elle se trouve aujourd'hui. Ce serait par là même admettre qu'elle s'était trompée lorsqu'elle avait autorisé une action militaire contre le régime de Kaddafi.

Suite en page 3

Avec la nouvelle réglementation du marché de l'automobile

## Les voitures vont coûter plus cher

● Vers la rationalisation de l'importation des véhicules



Avec le nouveau cahier des charges devant régir le marché automobile et dont l'entrée en vigueur est prévue pour les prochaines semaines, les véhicules neufs coûteront plus cher à partir de l'année en cours, ont prévenu hier les concessionnaires présents au Salon de l'automobile.

Lire page 2

Commerce extérieur

**La balance commerciale en déficit de 340 millions de dollars**

Page 5

Réalisée et mise en scène par Yasmine Chouikh à Mostaganem  
**Premier tour de manivelle de la série «Studio 27»**

Page 13

Avec la nouvelle réglementation du marché de l'automobile

# Les voitures vont coûter plus cher

■ Avec le nouveau cahier des charges devant régir le marché automobile et dont l'entrée en vigueur est prévue pour les prochaines semaines, les véhicules neufs coûteront plus cher à partir de l'année en cours, ont prévenu hier, les concessionnaires, présents au Salon de l'automobile.

Par Louisa Ait Ramdane

Les concessionnaires automobiles présents au 18<sup>e</sup> Salon international de l'automobile, qui a ouvert ses portes le 18 mars au Palais des expositions (Alger), confirment leur soutien à la nouvelle démarche du gouvernement quant à la réorganisation du marché de l'automobile et à développer le segment de l'industrie mécanique à travers la sous-traitance. Ces derniers s'accordent à dire être prêts à

l'application de toutes les mesures stipulées. Toutefois, ces concessionnaires préviennent des effets de certaines dispositions, à savoir l'augmentation des prix des véhicules neufs en raison des équipements de sécurité supplémentaires dont ils doivent être obligatoirement dotés. Pour Mourad Oulmi, président de l'Association des concessionnaires automobiles algériens (AC2A), la nouvelle réglementation va préserver et renforcer les intérêts non seulement des consommateurs algériens mais aussi de l'économie nationale. Selon lui, la disposition prévue dans le nouveau cahier des charges, relative à l'obligation d'investissement dans une activité industrielle ou semi-industrielle (fabrication de pièce de rechange ou montage de véhicules), aura des retombées positives sur l'économie du pays. «Si nous arrivons à fabriquer la pièce de rechange dont la facture pèse très lourd sur la facture à l'importation, ce sera un grand gain pour toute l'économie puisqu'on aura réduit les importations, créé des milliers de postes d'emploi, généré de la valeur ajoutée et développé nos exportations hors hydrocarbures», espère-t-il. Sans entrer dans les détails, ce concessionnaire de marques européennes fait savoir qu'il a déjà entamé les démarches pour développer une activité industrielle dans ce créneau, relevant qu'un certain nombre d'avantages sont accordés en matière de foncier et de financement. S'agissant de l'acquisition du foncier industriel,



Oulmi affirme ne pas avoir connu de contraintes. Pour lui, les opérateurs «doivent juste sortir d'Alger» et voir les terrains disponibles à travers le territoire national. Pour sa part, le directeur général du pôle Automotive du groupe Cevital, qui représente des marques asiatiques et européennes, Omar Rebrab, s'interroge si tous les concessionnaires seraient prêts à équiper les véhicules de tous les équipements exigés par le nouveau cahier des charges. De son côté, Patrick Coutellier, directeur général du groupe Saida qui

représente des marques françaises de véhicules avance : «Il est probable que certains véhicules ne puissent pas être forcément équipés des nouveaux équipements de sécurité exigés, et ce, au moins dans le moyen terme.» Il estime, en revanche, que la nouvelle réglementation va permettre aux concessionnaires d'être «plus efficaces» et de se repositionner dans leur segment de marché approprié. De son côté, le représentant en Algérie d'une marque française, Pierre Foret, qui salue l'initiative du gouvernement de réorgani-

ser le métier de la concession automobile, assure l'engagement de son groupe à des investissements. Jean Christophe Quemard, qui a fortement salué la démarche de l'Algérie pour développer son secteur industriel, estime que pour aller dans cette direction, «il faut que les constructeurs, qui font cet effort de l'intégration et de l'industrialisation, reçoivent une certaine protection et certains avantages surtout que l'industrie automobile est un métier à risque».

L. A. R.

Les prix du Salon de l'automobile

## La Symbol «Exception» proposée à 1 079 000 DA

La Symbol made in Algeria, le seul produit automobile algérien présent à cette 18<sup>e</sup> édition du Salon de l'automobile, se vend bien selon Guillaume Josselin, P-DG de Renault Algérie.

Le Salon de l'automobile qui, rappel-t-on, a ouvert ses portes le 18 mars au Palais des Expositions (Pins maritimes, Alger), avec la participation de 54 exposants, dont 30 concessionnaires automobiles et 24 entreprises de services (assureurs, installateurs, presse spécialisée, etc.), sur une superficie globale de 33 955 m<sup>2</sup>, reçoit de plus en plus de visiteurs mais pas tellement d'acheteurs. La crise pétrolière a certainement marqué les esprits des Algériens qui se contentent de prendre des photos.

Cependant, le public est fortement présent à cette 18<sup>e</sup> édition. Un rendez-vous annuel devenu incontournable et tant attendu par les Algériens. Des centaines de personnes des quatre coins du pays, viennent découvrir les nouveautés que proposent les concessionnaires. Ou essayer les classiques ou tout simplement se prendre en photo devant des Porsche.

La symbole de fabrication algérienne, au milieu des grandes marques, a su captiver l'attention des visiteurs, commercialisée au prix de 1 223 000 DA pour la 1.2l de 75ch, et 1 287 000 DA pour la 1.6l de 80ch, la symbole se vend bien selon Guillaume Josselin, P-



DG de Renault Algérie, qui s'est dit «satisfait» des ventes enregistrées sur la voiture qui sort de l'usine d'Oran. 2 000 véhicules ont été écoulés depuis l'inauguration de l'usine en novembre 2014, selon le P-DG. 52 Renault Symbol sont fabriquées tous les jours sur le site qui emploie 350 salariés algériens dont 50% de femmes.

Cette cadence pourra être augmentée afin de répondre à une demande croissante des consommateurs algériens, a ajouté Guillaume Josselin. La filiale de la marque

française attend notamment le lancement du crédit à la consommation.

Et pour fêter la voiture algérienne et lui permettre de marquer les esprits dès l'ouverture du Salon d'Alger, le directeur général de la marque au losange, Guillaume Josselin, a annoncé que pour le Salon d'Alger, la Symbol «Exception» sera proposée au public algérien au tarif de 1 079 000 DA TTC. «C'est un prix très compétitif», a estimé le P-DG.

Thinhinene Khouchi

Dès 2016

### Vers la rationalisation de l'importation des véhicules

LE GOUVERNEMENT va rationaliser l'importation des véhicules à partir de 2016, date d'entrée en vigueur des licences d'importation et d'exportation, a annoncé, hier à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyounés. «Le ministère du Commerce et ceux de l'Industrie et des Finances, en concertation avec l'Association des concessionnaires et les associations de consommateurs, vont procéder à rationaliser davantage nos importations de véhicules», a déclaré M. Benyounés lors d'un point de presse, en marge d'une visite qu'il a effectuée au Salon international de l'automobile. En 2014, les importations des véhicules ont atteint plus de 5,2 milliards de dollars pour plus de 400 000 véhicules, soit une baisse de 100 000 véhicules et une réduction d'un milliard de dollars par rapport à 2013, selon les chiffres fournis par le ministre. «C'est un marché qui coûte beaucoup à notre pays en matière de transfert de devises», a-t-il relevé. A ce propos, il a fait savoir qu'une commission mixte composée des ministères du Commerce, des Finances et de l'Industrie et des Mines sera installée pour examiner «minutieusement» le dossier d'importation des véhicules. «Lorsque nous importons des véhicules pour plus de 5 milliards de dollars et qu'un grand nombre d'entre eux ne se vend pas, cela représente un grand problème pour le budget de l'Etat», a-t-il avisé. Pour le ministre, «le marché algérien, qui est devenu une aire de stockage, ne devrait plus être ouvert, à ce point, sans aucun contrôle». Dans ce sens, il a avancé qu'après la présentation, prochainement, du projet de loi sur le commerce extérieur, prévu pour la session de printemps du Parlement, «l'importation des véhicules sera soumise aux licences d'importation à partir de 2016».

Tahar D.



Saadani défend le message du Président

# Tension entre pouvoir et opposition

■ 48 heures après sa diffusion, le message du président Bouteflika, lu en son nom à l'occasion de la fête de la victoire, continue à susciter des réactions contrastées. A cet effet, les partis du pouvoir s'attaquent à l'opposition, alors que celle-ci voit dans ce discours «une menace».

Par Nacera Chennafi

C'est un climat de tension qui règne entre le pouvoir soutenu par ses partis contre l'opposition, sachant que c'est la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1999 que le président Bouteflika s'adresse à l'opposition et à une certaine presse avec des mots forts.

Du côté des partis du «pouvoir», c'est l'occasion ou jamais de sortir ses griefs envers l'opposition.

Dans son allocution à l'occasion d'une conférence régionale sur la formation politique, organisée par le parti hier à l'hôtel Riad, le Sg du FLN a haussé le ton à l'égard d'une partie de l'opposition en affirmant que «le message du président de la République (rendu public, le 19 mars) est clair pour ceux qui veulent jouer avec la stabilité du pays».

Saadani s'est attaqué à une partie de l'opposition. Selon lui, «il y a plusieurs partis en Algérie qui ne représentent que des personnes, à l'instar du parti de Djilali soufiane Djil Djadid». Il parlera aussi de «petits partis qui veulent monter la vague».

Dans ce cadre, il dira que pour connaître un parti, il faut revenir à son histoire. A ce propos, il s'est interrogé qui «a créé le MSP et c'est quoi son idéologie», et même interrogé sur le parti de Abdallah Djaballah. Soulignant que l'acte politique en Algérie n'est pas «moralisé», il



P.H.E. Sorayaji, A.

a ajouté qu'il y a des partis qui «ne possèdent que le cachet».

L'action politique au FLN, il faut qu'elle passe par le retour à l'histoire du parti selon Saadani en annonçant que le parti va construire une grande école de formation car avec «10 000 élus, il n'est plus permis de traiter avec le fax et le téléphone avec ses élus».

Evoquant «le printemps arabe», il a estimé qu'il relevait d'un «complot ourdi contre la nation arabe». Dans une déclaration à la presse, le responsable a indiqué que le remaniement ministériel devrait intervenir

et que la révision de la Constitution garantira les aspirations du peuple. Dans une déclaration selon TSA Saadani a une autre interprétation du message du président ; selon lui, il ne s'agit pas de menaces contre l'opposition. Il explique que «celui qui a vu des menaces dans ce message est un hors-la-loi qui se réunit sans autorisation, qui a un discours visant l'escalade et qui provoque». Selon Saadani, «le Président parle de l'application de la loi. Qui a peur de l'application de la loi à par les hors-la-loi ? Quand il parle de fermeté, celle-ci passe

par la loi et la justice». Il affirme que le président a envoyé un «message au contenu nationaliste» selon la même source.

Pour sa part, le RND a rendu public vendredi un communiqué dans lequel, le parti dit soutenir «avec force» les «orientations» contenues dans le message du président Abdelaziz Bouteflika du 19 mars et sa dénonciation des comportements de certaines parties de l'opposition. «Ces comportements dénotent une intention de semer le chaos en adoptant la politique de la terre brûlée, une démarche contraire aux principes et à la culture de la société algérienne», ajoute le communiqué.

Du côté de l'opposition, le président du MSP, Abderrezak Makri, parle d'«une guerre des clans à l'intérieur des institutions de l'État».

Il est à savoir qu'une partie de l'opposition a interprété le message du président comme une «menace». Il est à noter que le président Bouteflika a utilisé un langage comme «pseudo-hommes politiques» et des adeptes de la «terre brûlée». Il a aussi parlé d'une «presse qui n'a aucun souci de son éthique professionnelle», sachant par ailleurs que Bouteflika a toujours défendu la liberté d'expression et sa promotion et ce, à travers notamment l'amendement du code de l'information, ce qui a laissé place à des craintes.

N. C.

Parti Tajamou Amal Jazair (TAJ)

## Ghoul : "La stabilité de l'Algérie, une ligne rouge"

Le président du parti Tajamou Amal Jazair (TAJ), Amar Ghoul a appelé samedi à Alger à la nécessaire préservation des acquis réalisés par le pays, grâce aux réformes politiques et socio-économiques engagées par le président Abdelaziz Bouteflika, notamment «en matière de paix et de stabilité». «L'Algérie a réalisé plusieurs acquis grâce aux réformes politiques et socio-économiques engagées par le président Abdelaziz Bouteflika, d'où la nécessité de valoriser ces acquis et de les préserver, notamment en termes de paix et de stabilité», a souligné M. Ghoul dans son allocution, à l'ouverture de la conférence économique et sociale de son parti. «Ces acquis appartiennent au peuple algérien», a estimé M. Ghoul, précisant que la réalisation de la paix et de la stabilité a été rendue possible, «grâce aux grands sacrifices consentis, à la charte de paix et de réconciliation nationale et à la culture de paix et de sécurité consacrée par le président Bouteflika». Qualifiant la paix et la stabilité de l'Algérie de «ligne rouge

que nul ne saurait dépasser ou transgresser», M. Ghoul a souligné que la paix et la stabilité «constituent, sans conteste, les plus précieux acquis du pays».

Il a, en outre, préconisé d'adopter une



P.H.E. Sorayaji, A.

vision prospective pour éviter les conspirations de l'étranger qui menacent la sécurité et la stabilité du pays et ciblent ses richesses».

M. Ghoul a rappelé que «la préservation de l'acquis de la paix et de la stabilité requiert une culture civilisationnelle ainsi qu'un dialogue et une concertation sur toutes les questions». Le président du parti TAJ a insisté sur l'impératif de conjuguer les efforts pour «pallier les insuffisances, adopter le dialogue constructif et non officielles pour mettre en

oeuvre le programme du président de la République et le plan d'action du gouvernement».

M. Ghoul a salué le contenu du message du président de la République à l'occasion de la fête de la victoire.

Il a également salué les efforts de la diplomatie algérienne qui ont été sanctionnés par le paraphe de l'accord de paix au Mali et les efforts déployés par l'Algérie pour le règlement de la crise en Libye.

Lamine H./APS

## LA QUESTION DU JOUR

### Skhirat 2 et fin ?

Suite de la page une

Toujours est-il qu'elle ne peut pas d'une part n'accorder sa reconnaissance qu'à un seul des deux protagonistes, à savoir le Parlement siégeant à Tobrouk, et de l'autre les mettre sur un pied d'égalité dans un processus de paix, parrainer un dialogue entre eux deux comme s'ils se valaient en termes de légitimité. En principe, la partie jouissant de la légalité ne devrait pas négocier avec ce qui en est totalement dépourvu. Dans ces négociations, il y avait maladresse dans le principe même. Pas étonnant dans ces conditions qu'elles soient condamnées à échouer. Le gouvernement de Tobrouk a été forcé à dialoguer avec celui de Tripoli au motif qu'il se montrait incapable d'imposer par la force son autorité sur l'ensemble du territoire libyen. Si l'opération Al Karama dirigée par le général Hafter, devenu récemment le commandant en chef de l'armée nationale libyenne, avait abouti, la communauté internationale, ou du moins une partie d'entre elle, aurait probablement admis le fait accompli, elle serait passée à autre chose, l'essentiel pour elle étant que paix et stabilité soient revenues dans un pays si proche de l'Europe. Or l'équilibre des forces entre les deux gouvernements a empêché pareille issue à la crise. Après Skhirat 2, peut-être y aura-t-il quelque nouvelle tentative à Alger, en vue de trouver un terrain d'entente, mais le plus probable est qu'elle échouera à son tour. N'y aurait-il par conséquent de salut que dans une intervention à la ressemblance de celle dont a découlé la situation actuelle ? Pas nécessairement. Il n'est pas besoin d'intervenir une deuxième fois en Libye pour la bonne raison qu'il existe actuellement un gouvernement légitime, à qui il suffirait d'apporter l'aide lui permettant d'imposer son autorité sur toute la Libye. L'attentat du Bardo à Tunis, commis par deux terroristes qui se sont entraînés en Libye, montre qu'il n'y a plus beaucoup de temps à perdre. Que le prochain attentat, conçu et planifié en Libye, pourrait bien se produire en Europe. Pour que les choses en arrivent là, il suffirait de continuer à prôner le dialogue entre un gouvernement légitime et un autre qui ne l'est pas.

M. H.

Accès des femmes à la responsabilité

# Des associations plaident pour l'application du quota

■ Des associations et militantes pour les droits des femmes ont plaidé pour l'application du quota quant à l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans plusieurs secteurs d'activités.

Par Hania T.

La vice-présidente du Forum des chefs d'entreprises (FCE), experte en développement des PME, Nacira Haddad, a ainsi mis l'accent sur «la promotion des femmes diplômées leur permettant un meilleur accès aux postes de responsabilité et aux formations, notamment dans l'administration et la sphère économique».

A cet effet, M<sup>me</sup> Haddad a recommandé la nécessité d'«élargir» le principe du quota qui a donné jusque-là «des résultats positifs ayant permis l'éligibilité de la femme en politique».

Elle a appelé, dans ce sens, à ce que le principe du quota concerne d'autres aspects de la vie sociale, citant à titre d'exemple l'accès au logement.

«L'insertion socio-économique de la femme et son employabilité représentent un des gages de paix et de stabilité de la société», a-t-elle dit.

Mme Haddad a, néanmoins, déploré que «malgré tous les mécanismes importants» d'insertion professionnelle et économique de la femme mis en place, la femme diplômée «reste fortement touchée par le chômage», arguant que le taux des femmes actives reste «très faible».

Elle a rappelé que des lois et des mécanismes visant l'insertion

des femmes dans la vie socioprofessionnelle «existent» et que le problème concerne «la connaissance et la pratique» de ces outils.

Une commission chargée de faire des propositions sur l'élaboration d'un projet de «charte de la femme travailleuse» a été mise en place, a-t-elle informé, notant que ses membres ont suggéré de préparer des textes facilitant l'insertion des femmes diplômées, en particulier dans les régions éloignées et enclavées. Elle a, en outre, plaidé pour le renforcement des mesures de protection des femmes travailleuses en situation de handicap et des femmes en poste de responsabilité pendant leurs congés de maternité ou de maladie.

«Plusieurs travailleuses ont été rétrogradées de leurs postes de responsabilité pendant ces congés», a-t-elle expliqué, à ce sujet.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Haddad a soulevé les questions liées à l'application des lois, insistant sur l'élaboration de circulaires et arrêtés après chaque adoption, amendement ou abrogation des lois.

Pour sa part, la syndicaliste et militante des droits des femmes, Soumeiya Salhi, a recommandé le principe du quota pour l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les domaines professionnel et syndical.

«La législation du travail est



Nacira Haddad, experte, vice-présidente du FCE

égalitaire, elle pénalise et sanctionne les discriminations dans la loi 90-11 et ses articles 17 et 142», a-t-elle noté, estimant toutefois que la discrimination dans les postes de responsabilité est due aux «constructions sociales».

Dans le même contexte, elle a rappelé que «le taux des femmes représente 17,4% des travailleurs et que près de 9% occupent des postes de responsabilité, et ce, bien que 65%

des diplômés soient des femmes».

M<sup>me</sup> Salhi a également indiqué que la commission concernée par le projet de ladite charte a suggéré «l'élargissement de la durée du congé de maternité indemnisé par la sécurité sociale afin que cette durée passe de 14 à 18 semaines».

Pour sa part, la présidente de l'Association nationale de la promotion de la formation profes-

sionnelle et de l'emploi des familles productives, Zahra Abrous Zaghar, a recommandé de «consacrer des espaces permettant aux femmes productives de commercialiser leurs produits». M<sup>me</sup> Abrous a expliqué, à ce propos, que «ces espaces doivent être à proximité des habitations, dans le but d'encourager la production locale et de rapprocher les services du citoyen».

H. T./APS

Révision du code de la famille

## Nécessité d'une enquête sur les différents types de divorce

L'élaboration d'une enquête nationale sur l'état des lieux des différents types de divorce en Algérie a été recommandée à Alger par des associations de femmes.

«Elaborer une enquête nationale quantitative et qualitative sur l'état des lieux des différents types de divorce en Algérie (la répudiation judiciaire, le divorce par consentement mutuel et le khol) est nécessaire afin d'obtenir des données fiables et précises», selon ces associations jointes par l'APS.

Dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué avoir ordonné au gouvernement de «charger un comité ad hoc de la révision et du réaménagement des articles dudit code (de la famille, ndr) relatifs au divorce qui prêtent à interprétation, en vue d'y introduire les clarifications et précisions nécessaires».

Il s'agissait pour le chef de l'Etat de «combler les insuffisances et garantir la protection des droits des deux conjoints et des enfants, ainsi que la préservation de la stabilité de la famille algérienne, garante de l'immunité pérenne de notre société contre les déséquilibres et les fléaux». Dans une déclaration à l'APS, la présidente du Conseil national de la famille et de la femme, Fatima-Zohra Sebba, a indiqué

que le travail du comité ad hoc doit être suivi d'«un débat national».

Ce débat devrait regrouper des représentants de la société algérienne (experts, société civile et institutions), et respecter la parité (hommes/femmes), a ajouté M<sup>me</sup> Sebba, par ailleurs, membre du Comité africain d'experts pour le droit et bien-être de l'enfant.

Il devrait également être représentatif de la diversité culturelle du pays et de toutes les régions (urbaines et rurales) et impliquer des personnes dont «l'expérience sur le terrain est avérée».

«Nous ne sommes pas dans une lutte entre les femmes et les hommes mais plutôt une lutte pour l'intérêt d'une famille algérienne équilibrée», a-t-elle précisé.

S'agissant du code de la famille, elle a estimé que cette loi «maintient la femme dans un statut de mineure sur certains aspects» et que certaines dispositions relatives aux effets du divorce «ne sont pas au profit des femmes».

Pour sa part, la syndicaliste et militante des droits des femmes, Soumeiya Salhi, a qualifié d'«avancée» les amendements introduits en 2005 dans le code de la famille.

Toutefois, elle a déploré que ce texte «garde son architecture inégalitaire» et demeure, en dépit de certains acquis de la femme au sein de sa famille, «en contra-

diction avec la législation du travail qui sanctionne les discriminations».

Elle a également relevé des insuffisances quant à l'application de ces amendements, appelant à «faire le bilan» sur cette question et à mettre en place des outils d'information et de vulgarisation des dispositions de la loi.

Dans le même contexte, elle a mis l'accent sur le manque de statistiques liées au divorce, soulignant que les données sur les cas enregistrés sont généralement basées sur «des chiffres globaux».

Evoquant la question du khol, M<sup>me</sup> Salhi a ajouté que le recours au khol est «en lui-même une disposition scandaleuse et humiliante» pour la femme.

«Les femmes versent une somme d'argent pour acheter leur liberté, sachant que 65% des diplômés et qu'un tiers des magistrats sont des femmes», a-t-elle argumenté.

M<sup>me</sup> Salhi s'est dit, par ailleurs, favorable à «l'égalité devant le divorce entre l'homme et la femme, et ce, dans le respect de la dignité de chacun des deux époux».

Pour sa part, la présidente du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (Ciddef), Nadia Ait Zai, a relevé des «inadéquations» dans les dispositions relatives au divorce, s'agissant du traitement des

litiges entre les époux. L'enseignante et avocate a, en outre, souligné la nécessité de revoir «certaines dispositions relatives aux effets du divorce, tels que le droit de garde de l'enfant (notamment pour la mère qui se remarie) ainsi que la tutelle de l'enfant et la pension alimentaire».

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Ait Zai a appelé à être «à l'écoute de l'enfant âgé de 10 ans et plus dans la prise de décisions qui le concernent suite aux litiges familiaux».

D'autre part, elle a souligné «l'importance d'élaborer des circulaires et arrêtés pour exiger l'application des dispositions du code de la famille au niveau de l'administration et d'organiser des sessions de formation et des séances d'information afin de sensibiliser sur la question».

Plusieurs associations ont, par ailleurs, appelé à prendre en considération d'autres catégories de femmes, en situation de détresse, de sorte à ce que le code de la famille renforce leur protection, citant les mères célibataires, qui, ont-elles estimé, sont «aujourd'hui nombreuses à ne pas abandonner leurs enfants».

Dans ce sens, ces associations ont plaidé pour des dispositions permettant à cette catégorie de femmes de bénéficier des droits sociaux, notamment la couverture sociale et le congé de maternité pour celles qui travaillent.

Aldija B.



Commerce extérieur

# La balance commerciale en déficit de 340 millions de dollars

■ Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 94% du total des exportations durant les deux premiers mois 2015, ont été évaluées à 7,24 mds usd contre 10,39 mds usd à la même période de 2014.



Par Salem K.

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 341 millions de dollars durant les deux premiers mois de l'année 2015, contre un excédent de 1,71 milliard de dollars à la même période de 2014, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

Sur la période janvier-février 2015, les exportations algériennes se sont établies à 7,72 milliards de dollars (mds usd) contre 10,82 mds usd sur la même période de 2014, soit une baisse de 3,1 mds usd (-28,6%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 8,06 mds usd

contre 9,11 mds usd durant la même période de l'année écoulée, en baisse de 1,05 mds usd (-11,44%).

Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 94% du total des exportations durant les deux premiers mois 2015, ont été évaluées à 7,24 mds usd contre 10,39 mds usd à la même période de 2014, en baisse de 3,15 mds usd

(-30,31%), précise le Cnis.

A rappeler que le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a indiqué, jeudi dernier, que la poursuite de l'emballlement des importations de biens et la baisse des exportations s'étaient traduites par une forte contraction de l'excédent commercial sur l'année 2014, en s'établissant à seulement 0,59 milliard de dollars contre 9,73

milliards de dollars en 2013, soit le plus faible excédent commercial depuis l'année 1998.

En 2014, la valeur totale des exportations avait atteint 60,04 milliards de dollars contre des importations de biens de 59,44 milliards de dollars, a précisé M. Laksaci dans sa présentation de la note de conjoncture des principales tendances monétaires et financières de l'Algérie lors de sa réunion avec les P-dg des banques et établissements financiers.

S. K./APS

## Face au dollar porté par la situation en Grèce Net rebond de l'euro

L'EURO a fini la semaine sur un net rebond face au dollar vendredi, profitant d'un certain optimisme sur la situation grecque, dans un marché particulièrement instable depuis la communication monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) en milieu de semaine. La monnaie unique européenne valait 1,0821 dollar, contre 1,0660 dollar jeudi. La devise européenne progressait également face à la monnaie japonaise, à 129,98 yens contre 128,77 yens la veille.

Le dollar baissait face à la devise japonaise, à 120,11 yens contre 120,80 yens jeudi. Depuis mercredi, date à laquelle la Fed a rendu une décision monétaire très attendue par tous les marchés, l'euro enregistre d'un jour à l'autre de très fortes fluctuations face au dollar. En relevant ses taux, la banque centrale rendra en effet le dollar plus rémunérateur pour les cambistes, et beaucoup d'entre eux se positionnent déjà pour cette éventualité. Dans ce contexte incertain, l'euro a profité ponctuellement d'avancées sur le dossier grec, avec de multiples gestes de bonne volonté entre le gouvernement d'Alexis Tsipras, dominé par la gauche radicale, et ses partenaires européens, réunis à Bruxelles pour répondre à la situation d'urgence financière du pays. La livre britannique se tassait face à la monnaie unique européenne, à 72,35 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,4960 dollar pour une livre. De même, la devise suisse s'affaissait face à l'euro, à 1,0556 franc pour un euro, et avançait face au dollar, à 0,9755 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2046 yuans pour un dollar, contre 6,1959 yuans, son niveau de clôture le plus fort depuis mi-janvier atteint la veille. L'onc d'or a fini à 1.171,75 dollars, contre 1.166 dollars jeudi soir. R. E.

Bilal Belarbi/APS

Malgré les mesures incitatives des pouvoirs publics

## Plus de maquignons que de producteurs dans la sphère lait

Avec seulement 10% de lait cru récupéré sur une production annuelle de 70 millions de litres, soit 7 millions, la collecte de ce produit vital peine assurément à «démarrer» dans la wilaya de Aïn Defla en dépit des mesures incitatives prises par les pouvoirs publics pour «booster» ce segment. Des observateurs avertis affirment pourtant que cette wilaya, certes davantage connue pour son 2<sup>e</sup> rang national en matière de production de pomme de terre, a largement les moyens d'améliorer le taux de collecte de lait pour peu que les potentialités dont elle dispose soient exploitées de manière optimale.

### Faiblesse de la collecte laitière contrastant avec des indicateurs positifs

Pour le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, la faiblesse des résultats obtenus contraste avec certains indicateurs qui auraient dû permettre à cet ancien bassin laitier d'asseoir sa position dans le domaine et de figurer dans le peloton de tête en matière de collecte. Selon Boudjemaâ Zerrouk, le nombre d'éleveurs bovins qui était de 120 il y a quelques années, est passé à près de 160 à l'heure actuelle, faisant, par la même occasion, état d'une augmentation du nombre de collecteurs agréés lequel a presque doublé (de 16 à 28). Cette tendance à la hausse concerne également le nombre de vaches laitières dont le chiffre dépasse actuellement les 20 000, a ajouté le DSA, faisant part de l'acquisition, à long terme, de jeunes vaches en vue de rajeunir le cheptel existant dans l'optique de l'augmentation de la production. Se référant à une étude réalisée par ses ser-

vices, M.Zerrouk a indiqué que la présence dans le créneau de la production de lait de personnes qui ne sont pas du métier a exacerbé les difficultés dans lesquelles se débat la filière de manière générale et le volet collecte de manière particulière. «Nous avons une production en "dents de scie" qui se caractérise par son irrégularité parce que les personnes qui s'adonnent à cette activité ne font pas un élevage consacré à la production de lait mais sont plus considérées comme des maquignons pour lesquels seul l'aspect commercial a droit de cité», soutient-il. «Si l'éleveur est le producteur de lait, l'usine est l'endroit assurant la transformation de ce produit, le collecteur, censé être du métier, ne peut, logiquement, qu'être l'intermédiaire entre ces deux parties», analyse-t-il. Dans la foulée, le DSA de Aïn Defla a cité d'autres facteurs susceptibles d'expliquer la faiblesse de la quantité de lait collectée tels la non-disponibilité de cuves chez certains éleveurs, l'absence d'une «culture de la livraison» chez d'autres, ajouté à l'accès difficile dans certaines régions où l'élevage bovin est pratiqué.

### Le développement des fermes pilotes pour galvaniser le créneau

Pour Zerrouk, le développement des fermes pilotes dans le cadre d'un partenariat privé/public initié par les pouvoirs publics (fixé respectivement à 66 et 34%) est à même de «booster» le créneau relatif à la collecte de lait et de lui permettre de jouer son rôle dans la bataille visant la sécurité alimentaire du pays. Selon lui, si l'activité des six fermes pilotes que compte la wilaya de Aïn Defla (totalisant près de 6 000 hectares) est

orientée de manière optimale vers la production de vaches laitières, la quantité collectée actuellement pourra «facilement» être triplée à court terme, passant à 20 millions de litres d'ici à quelques années. «Les gens du métier notamment les plus âgés d'entre eux savent que si par le passé, un hectare valait une vache, cette même superficie correspond, de nos jours, à 4 vaches», affirme-t-il. De son côté, le président de l'association locale des éleveurs laitiers a mis en exergue la nécessité d'augmenter la marge bénéficiaire des éleveurs, relevant que ceux-ci sont confrontés au problème de l'alimentation du bétail suite à l'envolée des prix des fourrages. Boukira Abassi Mokhfi a, dans ce cadre, mis en avant la nécessité de fixer un prix de vente du litre de lait de vache à 57 dinars, indiquant que l'Etat contribue actuellement à hauteur de 12 dinars par litre dont le prix est de 46 dinars. Selon lui, la satisfaction de cette revendication est à même de «galvaniser» les producteurs et de les inciter à se «surpasser» pour doubler, voire tripler la production actuelle à «très court terme». Boukira a également évoqué une noria d'éleveurs qui «sont dépourvus de documents attestant qu'ils s'adonnent à l'élevage de vaches laitières», relevant que cet état de fait influe grandement sur leur activité et ne leur permet pas de bénéficier des crédits bancaires dans le cadre des divers dispositifs mis en place par la tutelle. «Booster la collecte de lait demeure certes une des priorités du secteur, mais sa concrétisation ne peut se faire sans l'adhésion de tous les acteurs, notamment les éleveurs qu'il y a lieu de sécuriser et mettre en confiance», a-t-il recommandé.

Maatkas (Tizi-Ouzou)

# La fête de l'olivier bat son plein

■ A l'ouverture de cette manifestation, organisée par le village Ath Zaim et l'association culturelle Tiguejdit et placée sous le slogan «l'olivier entre identité et développement durable de la filière oléicole», les organisateurs ont souligné la nécessité de préserver et de développer le patrimoine oléicole local par l'initiation d'opérations de rajeunissement des oliveraies et de reconstitution des vergers détruits par les incendies.

Par Houari T./APS

La cinquième édition de la fête de l'olivier de Maatkas qui a débuté vendredi au village Ath Zaim, dans la commune de Maatkas, à 25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a été l'occasion d'insister sur la préservation du patrimoine oléicole local et la labellisation de l'huile d'olive de Kabylie.

A l'ouverture de cette manifestation, organisée par le village Ath Zaim et l'association culturelle Tiguejdit et placée sous le slogan «l'olivier entre identité et développement durable de la filière oléicole», les organisateurs ont souligné la nécessité de préserver et de développer le patrimoine oléicole local par l'initiation d'opérations de rajeunissement des oliveraies et de reconstitution des vergers détruits par les incendies.

Dans leurs allocutions d'ouverture, le président d'APC et le chef de daïra de Maatkas ont relevé que le rajeunissement des oliveraies est un gage de maintien de l'activité oléicole qui est une source de revenus pour de nombreuses familles de la locali-

té. Le président d'APC a, par ailleurs, insisté sur l'importance de mise en place de laboratoires d'analyse de l'huile d'olive pour inciter les agriculteurs à produire une huile de qualité, appelant les propriétaires d'huileries à s'organiser en association et à s'impliquer dans cette démarche de labellisation dans la perspective d'aboutir à l'exportation de ce produit.

A ce propos, le président du comité de village d'Ath Zaim, Amini Slimane, a indiqué que jadis l'huile d'olive de Maatkas réputée de bonne qualité, était exportée vers l'Europe. «Aujourd'hui l'huile d'olive produite dans notre localité et dont la réputation n'est pas entamée, ne souffre pas de problème de commercialisation, des clients de Tizi Ouzou et d'autres wilayas passent des commandes avant même la trituration des olives», a-t-il observé.

Le président de l'association culturelle Tiguejdit d'Ath Zaim, Maakni Farid, a expliqué à l'APS que la fête de l'olivier, lancée en 2009, s'inscrit dans une démarche de relance de l'oléiculture dans le cadre d'un déve-



Ph. &gt; D. R.

loppement durable à travers des thématiques bien ciblées, traitant entre autres de la réhabilitation, l'extension et le rajeunissement des oliveraies, la lutte contre les maladies qui touchent l'olivier, les techniques de production de l'huile d'olive.

Concernant le rajeunissement et l'extension des oliveraies du village Ath Zaim, quelque mille oliviers ont été mis en terre depuis 2009 à l'occasion de chaque édition de la fête de l'olivier, et dont une partie est déjà entrée en production, a indiqué M. Amini. Quant à la labellisation, thème choisi pour cette 5<sup>e</sup> édition, celle-ci «s'inscrit dans le projet d'aboutir à la production d'une huile d'olive de qualité répondant aux normes d'exportation, dans la perspective de reconquérir le marché extérieur», a expliqué M. Maakni. Il a fait savoir que l'huile d'olive de

Maatkas «est très appréciée à l'étranger, particulièrement pour son goût fruité».

La question de la labellisation sera approfondie à l'occasion de conférences, huit au total, programmées pour la journée de samedi et qui seront animées par des spécialistes qui aborderont entre autres : les bonnes pratiques pour l'obtention d'une huile d'olive de qualité, étude comparative des différents procédés d'extraction de l'huile d'olive, et labellisation de l'huile d'olive de Kabylie et historique de la filière oléicole.

La fête de l'olivier de Maatkas, qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, a regroupé une cinquantaine d'exposants de plusieurs wilayas dont Biskra, Béjaïa, Bouira, Alger, Jijel, Blida, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Tipaza.

H. T./APS

## 550 kg de drogue saisis Deux narcotrafiquants arrêtés à Béchar

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés et 550 kilogrammes de drogue saisis vendredi matin à Béchar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Béchar (3<sup>e</sup> Région militaire) a appréhendé aujourd'hui 20 mars 2015 à 4h45 du matin dans la zone dite Bouaiache, commune de Beni Ounif, lors d'une opération suite à l'exploitation de renseignements, deux narcotrafiquants et saisi une quantité de drogue estimée à 550 kilogrammes, un véhicule tout-terrain et deux téléphones portables», précise la même source.

Dans le même contexte, deux détachements, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam (6<sup>e</sup> Région militaire) et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, «ont arrêté le 19 mars 2015, lors de deux opérations distinctes, huit personnes de différentes nationalités africaines et saisi trois véhicules tout-terrain et une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 1 400 litres», ajoute le MDN.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire), lors d'une opération de reconnaissance effectuée près de la route communale reliant la commune d'El Bouihi au village Makora, ont récupéré 278 kilogrammes de drogue, précise le communiqué.

R. R.

Tiaret

## Coup d'envoi du 4<sup>e</sup> festival du tourisme estudiantin

Le coup d'envoi du 4<sup>e</sup> festival national du tourisme estudiantin a été donné hier à la résidence universitaire «Karmane 3» à Tiaret, avec la participation de 4 wilayas, a-t-on appris du directeur des œuvres universitaires de Tiaret, Hannachi Hannouche.

Prennent part à cette manifestation, placée sous l'égide de la direction générale des œuvres universitaires, près de 400 étudiants et étudiantes en provenance des

wilayas de Biskra, Bouira, Bordj Bou Arréridj et Annaba.

Au menu de ce festival, le quatrième du genre, qui s'étale sur une semaine entière, des randonnées touristiques au profit des étudiants participants, dans les principaux sites et monuments historiques et autres endroits touristiques que recèle la wilaya, selon les organisateurs.

Cette manifestation se veut une occasion pour ces étudiants afin de connaître

le patrimoine culturel et artistique de la wilaya de Tiaret, outre un cadre d'échanges et de connaissances entre étudiants à travers les expositions et soirées artistiques animées par des artistes connus et reconnus au niveau local et national, a-t-on indiqué de même source.

Le programme prévoit l'organisation d'une compétition de football entre les wilayas participantes, a-t-on ajouté

Farid F.

Résidence des 40 logements à Haï El Badr

## La cité de police la plus propre à Tiaret

La résidence des 40 logements, sise à Haï El Badr (Tiaret), a été sélectionnée, par les services de la sûreté de la wilaya de Tiaret, comme la cité de police la plus propre à travers la wilaya, à la faveur d'un concours.

Cette initiative est venue en application des décisions de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et qui entre dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'arbre, coïncidant avec le 21 mars de chaque année, avec la participation de six cités de police de la ville de Tiaret qui répondent aux normes de propreté et de la préservation de l'environnement.

Le chef de la sûreté de la wilaya, Elias

Beroui, a donné le coup d'envoi d'une opération de reboisement dans la résidence avec la mise en terre symbolique d'un arbuste parmi les 100 plants, en présence des agents de police de la Sûreté nationale, les éléments des Scouts musulmans, la société civile et les résidents de la cité.

Ces opérations seront suivies par des expositions pour faire connaître les missions de la police, notamment celles liées à la préservation du cadre de vie et d'animation de workshop sur l'environnement dans certaines écoles, en partenariat avec la direction de l'éducation.

Dans ce contexte, la direction de la sûreté

de wilaya de Tiaret œuvre au renforcement des équipes de la Police urbaine et de la préservation de l'environnement (Pupe), avec le concours des directions de la santé et de la population et de l'environnement de la wilaya. Les services de la sûreté de la wilaya de Tiaret participeront samedi à une cérémonie organisée par la Conservation des forêts au siège de la maison de l'environnement de même qu'ils poursuivront la campagne de reboisement entamée le 17 mars en cours et qui a touché plusieurs sites dont le centre équestre «Chaouchaoua» et le nouveau cimetière Aïn Kasma.

Ali O.





Yémen

# Le groupe EI veut s'imposer en maître face à Al-Qaïda

■ En signant ses premiers attentats d'envergure au Yémen, le groupe État islamique (EI) cherche à s'imposer en maître dans ce pays face à Al-Qaïda en profitant de l'anarchie ambiante et d'un ressentiment antichite parmi les sunnites, selon des experts.

Les attaques suicide vendredi contre des mosquées à Sanaâ, fréquentées par des fidèles et des miliciens chiites Houthis qui contrôlent totalement depuis fin janvier la capitale yéménite, ont fait 142 morts et 351 blessés. Le groupe jihadiste sunnite EI a revendiqué ces attentats, les plus meurtriers jamais commis à Sanaâ, affirmant qu'ils ne sont que «la partie émergée de l'iceberg» et que d'autres suivraient. Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), également sunnite, a pris ses distances, assurant ne jamais «viser des mosquées et des marchés» afin d'épargner des vies «innocentes». Le carnage est intervenu 48 heures après l'attaque au musée du Bardo à Tunis (20 étrangers et un Tunisien tués), également revendiquée par l'EI, donnant l'impression d'une campagne coordonnée de l'organisation jihadiste, selon des analystes. Le Yémen est au bord de la guerre civile avec un territoire coupé en deux: le nord est contrôlé depuis septembre par les Houthis, soutenus par l'Iran chiite, et le sud est dominé par des forces alliées au président Abd Rabbo Mansour Hadi, proche de l'Arabie Saoudite sunnite. Hadi a fui Sanaâ et s'est réfugié à Aden.

Dans la mouvance jihadiste, le Yémen était jusqu'à ces derniers mois la chasse gardée d'Aqpa bien implanté dans le Sud. Ce réseau a refait parler de lui en revendiquant l'attentat ayant décimé en janvier à Paris la rédaction du journal satirique français *Charlie Hebdo*, mais selon des analystes, il est en perte de vitesse au Yémen. L'EI, qui a supplanté Al-Qaïda en Syrie et en Irak après des combats fratricides en 2014, n'était quasiment pas visible au Yémen. Malgré les affrontements inter-jihadistes en Syrie, Aqpa appelait en octobre les musulmans à soutenir l'EI face aux «croisés», ce qui a été interprété comme un signe de dissensions au sein d'Al-Qaïda. Des défections ont ensuite été signalées en nombre croissant et, en février, des combattants d'Al-Qaïda des provinces yéménites de Dhamar et de Sanaâ ont prêté allégeance au chef de l'EI, Abou Baqr al-Baghdadi, affirmant vouloir agir contre les chiites. «Depuis que les miliciens Houthis ont pris le contrôle de la capitale et conquis une bonne partie du pays, Al-Qaïda a perdu de sa crédibilité, ayant été incapable de défendre même des provinces sunnites», explique Mathieu Guidère, professeur d'islamologie à l'université de Toulouse (France). Pour



Jean-Pierre Filiu, professeur à l'École de Paris des affaires internationales, «en perpétrant le carnage de Sanaâ, Daech (un acronyme en arabe de l'EI) entend démontrer à la base jihadiste sa capacité à frapper l'ennemi à ses yeux 'hérétique' avec encore plus de violence qu'Aqpa». «D'ores et déjà, des pans entiers d'Aqpa penchent en faveur de Daech», dit-il. «Il s'agit pour les partisans de Baghdadi d'emporter à tout prix l'allégeance d'Aqpa afin d'absorber ainsi la première génération jihadiste». Selon Guidère, on assiste à un «siphonnage» des troupes d'Al-Qaïda par l'EI, alors que le camp sunnite est divisé.

«Le Yémen évolue vers une situation à la syrienne et à l'irakienne avec une guerre civile à caractère confessionnel, opposant sunnites aux chiites (un tiers de la population)». Toujours d'après cet expert, il s'agit de «défendre les sunnites contre les agressions chiites et étrangères», en Syrie, en Irak «et maintenant au Yémen». En outre, souligne-t-il, «Daech n'a jamais caché sa volonté d'étendre le territoire du califat à l'Arabie, et le Yémen est une cible de choix, car il est perçu comme le berceau des Arabes». «L'organisation continue sa stratégie d'encerclement de l'Arabie Saoudite: après les

positions prises au nord de la péninsule (en Irak), Daech aborde l'Arabie par son flanc sud à partir du Yémen», explique-t-il. Jean-Pierre Filiu va plus loin. Avec ces attentats, «Daech vient de démontrer en quelques semaines sa capacité à coordonner un vaste mouvement d'expansion, d'abord en Libye, puis en Tunisie, enfin au Yémen, sans oublier le ralliement de Boko Haram (Nigeria)». Et de conclure: «mon intuition est que ce mouvement, marqué par une accélération sensible, est le prélude d'une reprise de la campagne terroriste sur le continent européen».

## Nucléaire

### Kerry vante «l'unité» des grandes puissances face à l'Iran

Le secrétaire d'État américain John Kerry a vanté hier «l'unité» des grandes puissances sur le dossier nucléaire iranien, après une semaine de négociations avec l'Iran à Lausanne, assurant aussi que Washington ne se précipitait pas pour sceller un accord. «Je souligne que nous sommes unis dans notre objectif, approche et détermination pour faire en sorte que le programme de l'Iran soit pacifique», a insisté John Kerry dans la ville suisse, sur fond de rumeurs de tensions au sein du groupe 5+1 (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni, Allemagne) où Paris est considéré depuis des années comme le plus intransigeant contre Téhéran. «Nous ne voulons pas n'importe quel accord (...) Nous ne nous précipitons pas», a martelé le chef de la diplomatie américaine après que des diplomates européens eurent exprimé ces dernières semaines des critiques sur la volonté prêtée à Washington de conclure au plus vite un règlement sur le programme nucléaire controversé iranien. Durant une semaine à Lausanne, toutes les parties ont tenté sans succès de trouver un accord politique, avant la date butoir fixée au 31 mars. «Il est

temps de prendre des décisions difficiles. Nous voulons le bon accord qui rende le monde, les États-Unis et leurs plus proches alliés et partenaires, plus sûrs et plus en sécurité», a insisté John Kerry dans une déclaration à la presse. «Au cours des derniers mois, le 5+1 a fait des progrès significatifs vers l'objectif» d'un règlement mais «des divergences importantes demeurent», a réaffirmé le ministre américain. Vendredi, l'Iran et les États-Unis avaient annoncé la reprise des négociations internationales à partir du 25 mars - peut-être le 26 mars - après une semaine de tractations marathon qui n'ont pas permis de trouver de compromis avant l'échéance du 31 mars. Kerry a répété qu'il serait de retour à «Lausanne la semaine prochaine», sans être plus précis. Il a passé la semaine dans un palace de la ville suisse avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif, et est attendu hier vers 16h00 à Londres pour consulter ses homologues britannique Philip Hammond, allemand Frank-Walter Steinmeier, français Laurent Fabius et européenne Federica Mogherini. Un accord de principe dit «politique» garantirait que l'Iran n'ait jamais la

bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions. Le 5+1 et l'Iran se sont ensuite donné jusqu'au 30 juin-1<sup>er</sup> juillet pour finaliser tous les détails techniques d'un texte complet. Les gouvernements américain et français se gardent bien de se critiquer ouvertement ces derniers mois, les deux alliés vantant leur unité de vues sur le dossier nucléaire qui empêche la communauté internationale depuis plus de 12 ans. Reste que le sujet a fait l'objet d'un appel téléphonique vendredi soir entre le président François Hollande et son homologue américain Barack Obama. Plus tôt à Bruxelles, Hollande avait appelé «la position française (qui) est simple à énoncer: oui, l'Iran peut accéder au nucléaire civil mais ne peut pas accéder à l'arme nucléaire». Un diplomate européen à Lausanne avait aussi jugé dès jeudi que «la date limite» pour un accord était «au 30 juin», pas au 31 mars. Et dans un tweet en anglais vendredi, l'ambassadeur de France à Washington Gérard Araud a asséné: «Faire de la fin mars une date limite absolue est contre-productif et dangereux. On a besoin de tout notre temps pour boucler un accord complexe.»



## Points chauds

### Campagne

Par Fouzia Mahmoudi

C'est aujourd'hui après plusieurs semaines d'une campagne mouvementée que les Français sont enfin appelés à voter à l'occasion des élections départementales. Des élections pour lesquelles le FN est donné vainqueur par de nombreux sondages. Reste à savoir si les résultats du vote suivront ces prédictions ou si les Français réservent une surprise à leur classe politique. L'on attend surtout de voir quel sera le score de l'UMP qui est au coude à coude avec le FN dans les études d'opinions. Une victoire de la droite serait alors la première victoire de Nicolas Sarkozy depuis son élection au poste de président de l'UMP. Or, aujourd'hui l'ancien président de la République aurait définitivement besoin d'une victoire à mettre à son actif alors que son retour s'avère être bien moins triomphal qu'il ne l'avait prévu. La portée de la défaite annoncée des socialistes est aussi attendue. Surtout après que le gouvernement mené par un Manuel Valls omniprésent eut basé l'ensemble de campagne sur la lutte contre le Front National. En effet, il ne se sera pas passé une seule journée durant la campagne de ces élections sans que le Front National ne soit évoqué par les médias et les politiques de tous bords. Et si Marine Le Pen n'a évident pas manqué de dénoncer l'acharnement dont son parti et ses électeurs étaient victimes elle n'a toutefois pas manqué également de remercier ses adversaires d'offrir une tribune médiatique continue à son mouvement. La grande inconnue de ce soir après l'annonce des résultats sera aussi de savoir quelles seront les conséquences qu'en tireront les socialistes et le gouvernement. François Hollande qui a déjà annoncé la possibilité d'un remaniement gouvernemental ne devrait néanmoins pas changer de Premier ministre. Pourtant, c'est bien Manuel Valls qui a décidé de focaliser l'ensemble de la campagne électorale de son parti et du gouvernement sur le FN. Il ne reste plus désormais qu'à attendre les résultats du scrutin pour savoir si la stratégie socialiste aura réussi à convaincre les abstentionnistes de gauche à se déplacer aux urnes ou si l'évocation continuelle du parti frontiste servira aux intérêts électoraux de ce dernier. F. M.



Réalisée et mise en scène par Yasmine Chouikh à Mostaganem

## Premier tour de manivelle de la série «Studio 27»

■ Après avoir réalisé son premier film «El bab» (La porte) en 2006 puis un court-métrage, «El Djinn» en 2010, la jeune réalisatrice algérienne Yasmine Chouikh revient cette année avec une série télévisée intitulée «Studio 27». Le premier tour de manivelle de ce feuilleton a été donné vendredi après-midi au théâtre «El Mouja» à Mostaganem en présence de la réalisatrice. De grands noms du petit écran algérien participent dans cette série, à l'image de Bahia Rachedi, Fatiha Soltane, Imène Nawal et Djillali Boudjemaa.

Par Abia Selles

La jeune réalisatrice algérienne Yasmine Chouikh œuvre de plus en plus pour se faire un nom dans la réalisation. Après avoir réalisé son premier film «El bab» (La porte) en 2006 puis un court métrage, «El Djinn» en 2010, cette jeune réalisatrice propose cette année aux téléspectateurs de la télévision algérienne une série télévisée intitulée «Studio 27». Cette dernière est la première expérience pour Yasmine Chouikh dans les séries télévisées. En

effet, le premier tour de manivelle de «Studio 27», réalisée et mise en scène par Yasmine Chouikh, a été donné vendredi après-midi au théâtre «El Mouja» à Mostaganem.

De grands acteurs et comédiens algériens participent à ce feuilleton, à l'image de Bahia Rachedi, Fatiha Soltane, Imène Nawal et Djillali Boudjemaa.

Yasmine Chouikh a choisi aussi de donner la chance à de jeunes acteurs de Mostaganem pour participer dans ce travail tel que Bachir Boudjemaa,



PVIDR

Nacer Soudani, Lamia Bezouaou et Mehdi Moulay.

Le feuilleton, une comédie, traite, tout au long de 15 épisodes, l'histoire d'un jeune, plein d'espoir, détenteur d'une «vidéothèque» et qui espère devenir auteur et réalisateur de

cinéma. Ce jeune ambitieux et plein d'énergie a un ami, un jeune comédien, qui dans un entretien, se fait passer pour un réalisateur et auteur d'un film qu'il va présenter sur écran. Une situation qui le pousse à pro-

A.S.

Colloque international sur Apulée de Madaure

### Souk Ahras abrite l'évènement

Un colloque international intitulé «Divergence de vues sur les œuvres d'Apulée de Madaure» se tiendra à Souk Ahras du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin prochains, a indiqué mercredi le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

L'organisation de cette rencontre à Souk Ahras, région natale de l'auteur de «L'âne d'or», considéré comme le premier roman de l'histoire, est «une sorte de retour aux sources historiques et civilisationnelles», a estimé M. Assad au cours d'une conférence de presse animée au siège de la wilaya.

Toutes les conditions ont été mises en place, avec le concours des services de la

wilaya et de la direction de la culture pour la tenue de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du programme d'action du HCA, a-t-il indiqué.

Des universitaires d'Alger, d'Oran, de Constantine ainsi que de Tunisie et de France participeront à ce colloque qui vise à faire connaître cet écrivain universel et à mettre en valeur les efforts du HCA pour consacrer et promouvoir la dimension nationale de l'amazighité, a ajouté M. Assad.

Facteur d'unité de la société, l'amazighité sera présente durant la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», a encore indiqué le secrétaire général du HCA qui a également mis l'accent sur les

efforts de l'Etat algérien pour généraliser la langue amazighe et l'intégrer au système scolaire.

M. Assad a également relevé «l'importance de l'action du HCA pour la promotion de l'amazighité, en partenariat avec, notamment, les ministères de l'Education nationale et de la Communication».

Figure illustre de la littérature latine, Apulée qui vécut entre 125 et 180 reste peu connu en Algérie et dans sa région natale, M'daourouch (Souk Ahras), où les ruines de l'antique de Madaure témoignent à ce jour de l'opulence qu'avait connu cette cité distante de 45 km de l'ancienne Taghaste.

M.K.

Dédié aux jeunes créateurs algériens de moins de 35 ans

### Le Prix Ali Maachi de la création artistique 2015 lancé

Le Prix Ali Maachi revient et appelle les jeunes créateurs algériens, âgés de moins de 35 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2015, à participer à ce concours national organisé par le ministère de la Culture.

Plusieurs disciplines seront primées, à l'image du monde littéraire (romans, poésies et les œuvres écrites de théâtre), les œuvres musicales, les arts lyriques et les chorégraphies, les arts cinématographiques et audiovisuels ou encore l'œuvre dramatique théâtrale, qui devront être reçus sur CD par le jury.

Notez que les candidats dans la catégorie «arts plastiques et visuels» (peinture, design, dessin, sculpture...) devront joindre une fiche tech-

nique de l'œuvre ainsi qu'une attestation sur l'honneur visée par l'école régionale des beaux-arts et l'Ecole supérieure des Beaux-Arts.

Les trois premiers lauréats de chaque discipline recevront pour prix un certificat de mérite ainsi qu'une récompense fixée à 500 000 DA pour le premier prix, 300 000 DA pour le second et 100 000 DA pour le troisième.

Pour ceux qui sont désireux de participer, les dossiers que vous remettez dans des enveloppes fermées avec la mention «Prix Ali Maachi 2015 ministère de la Culture», devront comporter une demande de participation, un énoncé de vos œuvres et de leurs titres si nécessaire, cinq exemplaires de l'œuvre que vous présentez, un extrait

de naissance et une copie de votre carte d'identité nationale.

Les dossiers sont à déposer au niveau des directions de la

culture de wilayas, des maisons de la culture ou au ministère de la Culture avant le 15 avril 2015.

K.L.

Prix Méditerranée 2015

#### «Jacob, Jacob» de Valérie Zenatti primé

LE ROMAN «Jacob, Jacob» de l'auteure française Valérie Zenatti a remporté le Prix Méditerranée 2015, ont annoncé vendredi les organisateurs. Il s'agit d'un prix littéraire français récompensant un ouvrage traitant de la Méditerranée. Née à Nice (sud de la France) en 1970, Valérie Zenatti raconte dans «Jacob, Jacob» l'histoire de son grand-oncle, natif de Constantine (Algérie), mort à presque 20 ans en 1944 sur le front alsacien (est de la France), ressuscitant au passage la vie d'une famille juive d'Algérie durant les années 1940. Le Prix Méditerranée étranger a été décerné à Milena Agus et Luciana Castellina, pour «Prends garde», traduit de l'italien. Dans ce roman les deux auteures s'emparent d'un épisode peu connu de l'histoire de l'Italie, le lynchage des sœurs Porro après une manifestation de paysans à Andria, petite ville des Pouilles (Sud), où des coups de feu ont été tirés sur la foule.

Y.C.

duire ce film. Le tournage de cette série télévisée durera environ sept semaines et se déroulera dans différents endroits de Mostaganem, notamment au théâtre El Mouja, le front de mer de Salamandre, le centre-ville, Stidia et autres. D'ailleurs, les téléspectateurs pourront découvrir à travers cette série la beauté de la ville de Mostaganem et sa richesse architecturale.

Le feuilleton est programmé pour le mois de ramadhan, selon la directrice exécutive de la production, Karima Chouikh.

Interrogé sur les prochains projets de la réalisatrice, la directrice exécutive de la production a annoncé que Yasmmina Chouikh compte lancer, en septembre, un nouveau film cinématographique intitulé «Akerh Zaman». Les détails de ce travail n'ont pas été dévoilés.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sacré-Art  
Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara.

Cinémathèque de Béjaïa  
Jusqu'au 30 mars :

Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais

TNA Gallery  
Jusqu'à la fin du mois de mars :

Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hella Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adilène Samet et Nasser Medjekane.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria  
Jusqu'au 29 mars :

«Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme

Plais de Raïs Bastion23  
Jusqu'au 31 mars :

Exposition avec Benchemakh Kamel et Saâdou Yasmmina intitulée «Symboles de printemps»

Complexe culturel Abdelouaheb-Salim (Tipasa)  
Jusqu'au 31 mars :

Exposition collective d'arts plastiques à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Galerie Sacré-Art  
Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara.



Fifa

# Un bénéfice record pour l'institution internationale

■ Avec un bénéfice de 338 millions de dollars sur la période 2011/2014 pour un chiffre d'affaires de 5,7 mds USD, grâce en grande partie aux revenus du Mondial-2014 au Brésil, la Fifa est une institution prospère, assise sur des réserves de plus d'1,5 milliard USD.

Grâce à une augmentation significative des droits TV et de marketing, la Fifa a très sensiblement augmenté ses revenus par rapport à la période précédente, selon le rapport que vient d'adopter vendredi soir le comité exécutif. Mais dans le même temps, les dépenses, soit 5,4 mds USD, se sont fortement accrues, en raison notamment du surcoût du Mondial brésilien qui a coûté au total 2,2 Mds USD.

La Fifa a financé intégralement à hauteur de 453 M USD le comité d'organisation de la Coupe du monde remportée en juillet dernier par

l'Allemagne, prenant ainsi en charge le transport (64 M USD) ou la sécurité (45 M USD). Elle a dû faire face à des coûts «imprévus». Ainsi, parallèlement, l'enveloppe consacrée aux coûts de production TV a-t-elle explosé à 370 M USD. «Les exigences de la production TV sont toujours plus élevées et le Brésil est un pays très cher», explique Markus Kattner, le directeur financier de la Fifa, qui avance aussi comme explication «la volatilité de la devise brésilienne». Les deux tiers de l'argent vont au foot: 72% de l'argent dépensé est «investi directement dans le football». Ainsi, sur les 2,2 mds USD



Blatter et la Fifa en bonne santé financière

consacrés au Mondial-2014, 476 M USD ont été reversés aux 32 équipes (dont 35 M USD au pays vainqueur et 8 M USD à une équipe éliminée au 1<sup>er</sup> tour). De plus, sur la période, la Fifa a dépensé un peu plus de 1 milliard USD

dans des programmes de développement du football, chacune des 209 fédérations affiliées recevant une part.

Un fonds de 100 millions de dollars pour le Brésil: Comme en Afrique du Sud quatre ans plus tôt, un fonds doté de 100 M USD a été créé pour «garantir l'héritage» du Mondial au Brésil. Environ 60% de cet argent ira au «financement d'infrastructures et 15% au développement du football féminin», explique Cyril Loisel, directeur des programmes de développement de la Fifa, précisant que les dépenses sont strictement contrôlées et soumises à des audits.

Un matelas de 1,52 Md USD: La Fifa a accru ses réserves de 141 M USD sur la période, pour disposer au total de 1,52 Md USD. Ces réserves «garantissent notre indépendance financière et peuvent nous permettre de réagir à des événements imprévus»,

assure Kattner. «On critiquait Blatter quand nous n'avions pas de réserves et on le critique maintenant qu'elles sont élevées...», ajoute Kattner. «Les réserves actuelles représentent approximativement un tiers de nos dépenses sur notre cycle financier de 4 ans. D'un point de vue financier, cela me semble raisonnable au vu de notre grande exposition aux risques avec un modèle qui repose entièrement sur une compétition qui se déroule tous les quatre ans», ajoute-t-il.

Une institution qui paie des impôts mais ne révèle pas le salaire du président: contrairement aux idées reçues, la Fifa, comme association, «paie des impôts en Suisse au taux officiel pour des associations, environ 13%», souligne Kattner.

Si la Fifa se veut transparente sur ses dépenses de personnel (397 M USD sur quatre ans, pour 474 employés fin décembre 2014), elle ne révèle pas en revanche les émoluments de son président Blatter. «Simplement parce que contrairement à une entreprise cotée en Bourse, nous n'y sommes pas obligés», explique Kattner. Un budget prévisionnel de 5 mds USD pour la période 2015-2018: le budget 2015-2018, adopté en 2013, prévoit 5 Mds USD de revenus pour 4,9 Mds USD de dépenses, dont 2,2 Mds USD pour le Mondial-2018 en Russie. «La crise en Russie aura un effet mais il n'y a pas de modification des prévisions de budget concernant le Mondial 2018», assure Kattner.

## Le Mondial 2022 officiellement en hiver

Sur la base de la proposition de la Task Force de la Fifa pour le calendrier international des matches 2018-2024, présidée par le cheikh Salman Bin Ibrahim Al Khalifa, le Comité exécutif a décidé que la 22<sup>e</sup> édition de la compétition phare de la Fifa se disputerait au cours des mois de novembre et décembre 2022, la finale étant prévue le 18 décembre 2022 – jour de la fête nationale du Qatar –, l'objectif étant d'organiser le tournoi sur 28 jours. Un groupe de travail se réunira en temps utile pour finaliser le calendrier international des matches du cycle 2019-2022. Le Président de la Fifa, Joseph S. Blatter et le secrétaire



d'administration, Jérôme Valcke, ont en outre présenté des informations sur leurs récentes visites au Qatar, axées essentiellement sur les conditions de vie des travailleurs. Le Comité exécutif a constaté que le Conseil suprême pour la remise et l'héritage réalise un travail sérieux à l'égard du programme de bien-être des travailleurs dans le cadre des projets pour 2022 mais a réitéré que des normes durables doivent être garanties au niveau des conditions de vie de tous les travailleurs et dans tout le pays.

général de la Fifa, Jérôme Valcke, ont en outre présenté des informations sur leurs récentes visites au Qatar, axées essentiellement sur les conditions de vie des travailleurs. Le Comité exécutif a constaté que le Conseil suprême pour la remise et l'héritage réalise un travail sérieux à l'égard du programme de bien-être des travailleurs dans le cadre des projets pour 2022 mais a réitéré que des normes durables doivent être garanties au niveau des conditions de vie de tous les travailleurs et dans tout le pays.

## Allemagne Schweinsteiger fait son come-back

Absent depuis le triomphe au Mondial-2014, Bastian Schweinsteiger fait son retour dans la sélection allemande pour le match amical contre l'Australie, le 25 mars, puis le déplacement en Géorgie (le 29) pour la reprise des qualifications pour l'Euro-2016. «Bastian est notre capitaine. On a besoin de ses qualités de leader sur le terrain comme en dehors», a déclaré le sélectionneur Joachim Löw en dévoilant vendredi sa liste de 23 joueurs pour les deux premières sorties de l'année de la Mannschaft.

A 30 ans, Schweinsteiger, qui a hérité du brassard après la retraite de Philipp Lahm, n'a plus joué en sélection depuis la finale au Maracana en raison d'une blessure à un genou. Il avait repris la compétition fin novembre avec le Bayern Munich. Retours également du milieu de terrain Ilkay Gündogan et du défenseur central Holger Badstuber, privés de Mondial-2014 sur blessures. Parmi les «16 héros» du Brésil retenus figurent notamment et sans surprise Manuel Neuer, Thomas Müller et Mario Götze, l'auteur du but de la victoire en finale contre l'Argentine (1-0 a.p.). Bien qu'en petite forme avec l'Inter Milan, le vétéran Lukas Podolski (121 sélections) figure parmi les «légionnaires» avec les Madrilènes Toni Kroos et Sami Khedira ainsi que le «Gunner» Mesut Özil. Löw, qui a été prolongé à son poste jusqu'en 2018, a également donné une deuxième chance au défenseur de Cologne Jonas Hector. L'Allemagne affronte l'Australie mercredi prochain à Kaiserslautern avant de s'envoler pour la Géorgie où elle reprendra le dimanche 29 mars sa campagne de qualification européenne. Avec 7 points, la Mannschaft pointe à la deuxième place du groupe D à trois points de la Pologne où elle s'est inclinée l'an dernier.

**La sélection de 23 joueurs**  
Gardiens de but : Manuel Neuer (Bayern Munich), Roman Weidenfeller (Dortmund), Ron-Robert Zieler (Hanovre)  
Défenseurs : Holger Badstuber (Bayern Munich), Jerome Boateng (Bayern Munich), Jonas Hector (Cologne), Benedikt Höwedes (Schalke), Mats Hummels (Dortmund), Shkodran Mustafi (Valence/ESP), Sebastian Rudy (Hoffenheim)  
Milieu de terrain : Karim Bellarabi



(Leverkusen), Ilkay Gündogan (Dortmund), Sami Khedira (Real Madrid/ESP), Christoph Kramer (Mönchengladbach), Toni Kroos (Real Madrid/ESP), Thomas Müller (Bayern Munich), Mesut Özil (Arsenal/ENG), Lukas Podolski (Inter Milan/ITA), Marco Reus (Dortmund), André Schürrle (Wolfsburg), Bastian Schweinsteiger (Bayern Munich)

Attaquants : Mario Götze (Bayern Munich), Max Kruse (M.Gladbach)

## France Paris en tête

Le PSG a profité du match avancé de la 30<sup>e</sup> journée pour prendre la tête de la Ligue 1 en battant Lorient avec un triplé de Zlatan Ibrahimovic (3-1). Les Parisiens ont ouvert le score grâce à un penalty obtenu par Ibrahimovic qui se faisait justice lui-même (1-0, 5'). Les hommes de Laurent Blanc dominaient ensuite la rencontre sans trouver la face facile à un épatant Benjamin Lecomte et se faisaient même rejoindre au score après une frappe somptueuse de Jordan Ayew de 20 m

(1-1, 67'). Quelques minutes plus tard, Marco Verratti sauvait de la tête sur sa ligne les Franciliens, en sortant une nouvelle frappe de Ayew (71'). Mais les coups de boutoir d'un Pastore des grands soirs finissaient par payer avec un deuxième penalty obtenu par l'Argentin et transformé par Ibrahimovic (2-1, 82'). En toute fin de match, Verratti, encore éblouissant ce soir, anticipait une relance orientaise approximative pour servir parfaitement le Suédois qui marquait le 17<sup>e</sup> but de sa saison en



gagnant son duel face au portier breton (3-1, 90').

## Europa League Wolfsburg-Naples, le choc des quarts

Le match entre Wolfsburg, 2<sup>e</sup> du championnat allemand, contre Naples, 4<sup>e</sup> du championnat italien, est la principale affiche des quarts de finale de l'Europa League selon le tirage au sort effectué vendredi au siège de l'UEFA à Nyon (Suisse). Les statistiques ne parlent pas en faveur des Napolitains, avec lesquels évolue l'international algérien Fawzi Ghoulam, dans leur passé contre des clubs allemands: en 16 rencontres, seulement 4 victoires, 4 nuls et 8 défaites. Par ailleurs, le tenant du titre, le FC Séville, a hérité d'un tirage difficile avec le Zenit Saint-Petersbourg, vainqueur de l'épreuve en 2008.



## Brazil-France en amical David Luiz et Marquinhos forfaits

TOUS les deux blessés à la cuisine, David Luiz et Marquinhos ont déclaré forfait pour le match amical du Brésil contre la France, le 26 mars au Stade de France. La Fédération brésilienne de football l'a annoncé vendredi, sur son site Internet. Les deux défenseurs avertis du PSG se sont fait mal dimanche, lors de la défaite parisienne à Bordeaux (3-2). Egalement privé de l'attaquant Diego Tardelli, Dunga a rappelé Luiz Adriano (Chakhtar Donetsk), Gil (Corinthians) et Gabriel Paulista (Arsenal). La Seleçao disputera un deuxième match amical contre le Chili, le 29 mars, à Londres.

## Italie Ancelotti pressenti à la tête de la Squadra

L'ACTUEL entraîneur du Real Madrid, Carlo Ancelotti pourrait prendre les rênes de la sélection d'Italie de football après l'Euro 2016, rapporte vendredi le journal *El Mundo Deportivo*. Sous contrat avec les Merengues jusqu'en 2016, Ancelotti est sous pression ces dernières semaines, en raison des contre-performances du Real Madrid. Un faux-pas contre le FC Barcelone dimanche, en championnat, aggravera la crise qui pourrait prendre une autre ampleur et rien n'est sûr qu'il sera prolongé à la fin de son contrat, ajoute la même source. Pour sa part, Ancelotti n'a jamais caché son envie d'entraîner un jour dans son pays. Actuellement, l'équipe d'Italie est pour le moment sous la conduite d'Antonio Conte.

## UEFA Le Dynamo Kiev en ligne de mire

L'UEFA a ouvert vendredi une procédure disciplinaire contre le Dynamo Kiev notamment pour «comportement raciste» lors du 8<sup>e</sup> de finale retour de Ligue Europa contre Everton, jeudi en Ukraine (5-2). Le Dynamo est également poursuivi pour «utilisation de fumigènes» et «défaut d'organisation». Le cas sera jugé le 26 mars par la commission de discipline de l'UEFA. Par ailleurs, l'instance européenne a également ouvert une procédure contre le FC Barcelone pour déploiement d'une «banderole illicite» au cours du 8<sup>e</sup> de finale retour de Ligue des champions face à Manchester City, mercredi au Camp Nou (1-0). Ce cas sera traité par l'UEFA le 21 mai.

## Coup-franc direct

### La violence des dirigeants

Par Anouar M.

La formation de l'USM El Harrach s'est plainte de «graves dérapages» qui se seraient produits au stade Boumezzrag de Chlef après que certains joueurs et dirigeants de la formation algéroise eurent été pris à partie par des responsables du club local. En effet, les Harrachis accusent directement le patron de l'ASO, Medouar, d'être derrière ces incidents sachant que ce dernier est un député et qu'il devait se comporter de la meilleure manière qui soit. Ce genre de pratique n'est pas la première dans le championnat étant donné que d'autres incidents se sont produits par le passé et que des clubs se plaignent du fait que les responsables de ces clubs sont les premiers à appeler à la violence sous prétexte qu'ils doivent gagner à tout prix pour se sortir de la situation difficile dans laquelle ils se trouvent. Et pourtant, les responsables devraient donner l'exemple et ne pas s'engouffrer dans ce genre de pratique malsaine qui ne fera qu'accroître la haine entre les clubs surtout que cela ne restera certainement pas là et que les clubs qui se sentent humiliés vont faire de même comme l'a si bien déclaré un dirigeant de ce club qui s'est senti lésé à Chlef. Il faudrait que la LFP et la FAF mettent le hola à ce genre de pratique à l'avenir pour éviter d'envenimer les choses.

A. M.

### Equipe de France

## Le Graët affirme que la convocation de Fekir n'est pas pour contrer l'Algérie

Le président de la Fédération française de football (FFF), Noël Le Graët a assuré que la convocation de Nabil Fekir en équipe de France première la veille n'a pas été décidée pour contrer la partie algérienne qui convoitait le milieu de terrain offensif de l'OL Lyon. «Ce n'est pas fait pour qu'il n'aille pas en Algérie. Ça ne fait pas partie d'une stratégie contre qui que ce soit», a déclaré le dirigeant français sur RTL. «Si Didier (sélectionneur de

France, ndr) n'avait pas pensé que c'est un homme qui lui rendrait service dans les mois et les années qui viennent, on ne l'aurait pas fait», a-t-il poursuivi. Le joueur franco-algérien de 21 ans est convoqué pour la première fois en équipe de France par le sélectionneur Didier Deschamps en prévision des deux matches amicaux contre respectivement le Brésil et le Danemark les 25 et 29 mars.

### Ligue 1 de football

## La 24<sup>e</sup> journée programmée dans sa totalité pour le 28 mars

La 24<sup>e</sup> journée du championnat de L1 de football, programmée initialement sur deux jours les 27 et 28 mars, se déroulera finalement et dans son intégralité le samedi 28 mars, indique vendredi la LFP. Cette décision a été prise pour permettre aux clubs de récupérer leurs joueurs retenus en sélection nationale des moins de 23 ans (U23) appelée à jouer un match amical le mercredi 25 mars, précise la même source. La sélection algérienne des U 23, qui entrera en regroupement dimanche au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), affrontera le CR Belouizdad (L1) dans le cadre de ses préparatifs pour les éliminatoires du championnat d'Afrique de la catégorie prévu pour décembre prochain au Sénégal. Ce tournoi sera qualificatif aux Jeux olympiques (JO-2016) à Rio De Janeiro (Brésil).

### MC Oran

## Cavalli préférerait rester au Hamraoua

L'entraîneur français Jean-Michel Cavalli a indiqué qu'il accordait la priorité à son club actuel, le MC Oran, dont la direction a émis le vœu de le garder en vue de la saison prochaine. «Ma priorité sera donnée au MCO, un club avec lequel je me sens bien depuis que j'ai rejoint il y a quelques mois, mais rien n'est encore décidé d'une manière définitive», a déclaré le sélectionneur d'Algérie en 2007 à la Radio nationale. Cavalli avait rejoint le MCO au milieu de la phase aller du championnat de L1 de football. Il a réussi à extirper ce club de la

zone rouge en enchaînant les bons résultats. Ce parcours a fait grimper la cote du technicien français qui aurait reçu des contacts de clubs algériens et étrangers pour l'engager, selon la presse spécialisée. En attendant de trancher sur son avenir, Cavalli espère terminer sur le podium avec une formation réputée pour ses changements à répétition de ses entraîneurs ces dernières années. «On est 5<sup>e</sup> au classement, mais avec deux points seulement de retard sur le troisième. Tout est donc possible pour la suite du parcours», a encore dit l'entraîneur.

### Tournoi ITF juniors de Vinaros de tennis

## Ines Ibbou en Espagne

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou est à Vinaros (Espagne) pour participer à un tournoi ITF juniors «grade 2» du 24 au 28 mars courant, a annoncé la Fédération algérienne de tennis (FAT). A la faveur de la 10<sup>e</sup> place qu'elle occupe actuellement au classement de sa catégorie, Ibbou (16 ans) accèdera directement au tableau final, sans passer par les qualifications. La jeune Algérienne, dont la collaboration avec l'entraîneur Zine El Abidine Midoune a pris fin il y a quelques semaines est passée sous la direction de la FAT, qui lui a aussitôt désigné la coach Nabila Bouchabou, pour l'encadrer provisoirement en attendant de lui trouver un nouvel entraîneur. Le tournoi de Vinaros est la première grande compétition à laquelle participe Ibbou depuis son rétablissement. Pendant l'été 2014, cette joueuse a été victime d'une fracture à la cheville droite qui l'avait éloignée des courts pendant plus de six mois.

## Christian Gourcuff, sélectionneur de l'EN

# «Il y a eu beaucoup d'intérêts dans le dossier Fekir»

Le sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, a émis le vœu que la CAN 2017 se tienne en Algérie, dans une conférence de presse tenue hier à la salle des conférences de l'OCO Mohamed Boudiaf à Alger.

Par Imad M.

«On espère que la CAN 2017 sera organisée en Algérie, on travaille sur un projet à long terme», a-t-il déclaré. Pour ce qui est de l'effectif qui a subi quelques liftings, Gourcuff avouera qu'il souhaite donner sa chance à certains pour donner un sang neuf. «On part avec de nouveaux joueurs locaux comme Chafaï et Benlamri qui sont des valeurs sûres dans leurs clubs respectifs. Idem pour Belaïli qui réalise un parcours remarquable cette saison avec son équipe. Chennihi, de son côté est un jeune dont on parle peu mais il est très intéressant comme joueur. J'ai également sélectionné deux jeunes joueurs binationaux, Tafer et Ghezzal. On aurait pu avoir un troisième (Nabil Fekir) mais ça ne s'est pas fait», regrette-t-il. Par ailleurs, le coach mise sur certains éléments qui vont connaître leur apogée dans quelques temps, selon lui. «On a des joueurs qui arriveront à maturité d'ici deux ans, comme Sofiane Feghouli et Yacine Brahimi». Deux éléments sur lesquels il mise beaucoup visiblement. Il est vrai qu'ils constituent la force de frappe de l'EN. Concernant les absents, Gourcuff a reconnu qu'il a laissé certains joueurs à la disposition de leur club. «On s'est limité à un choix de 23 pour laisser



Christian Gourcuff

certaines joueurs, comme Rais M'Bohi, à la disposition de leur équipe. Quant à Kashi et Cadamuro, ils ne jouent pas en club, on ne pouvait pas les retenir.»

«Malheureusement il y a aussi des joueurs blessés, à savoir Belkalem, Aheid, Soudani et Boudebouh, déplore-t-il. Pour le cas Djabou, il dira que ce dernier s'est fait piéger. «Je ne l'ai pas insulté. Je ne suis pas rancunier, mais il s'est mis dans une situation difficile, pourtant il n'a jamais de problème dans le groupe, souligne-t-il. Ce n'est pas une affaire personnelle, mais il a eu un comportement d'adolescent, un manque de respect envers ses coéquipiers. Celui qui n'est pas capable de gérer tout ça, il se met hors jeu», explique-t-il. Idem pour Adlène Guedioura qui a demandé dans un Tweet des explications pour sa non-sélection. «Un comportement d'adolescent», juge Gourcuff. «Il n'a pas joué de l'année, il a fait trois bons matches avec Watford et il demande des explications, s'insurge-t-il. Cela dit, il pourrait être convoqué en juin. S'il avait attendu une journée au lieu de tweeter, il aurait eu des réponses à ses

questions. D'ailleurs, c'est ce que j'ai fait le lendemain». Lors de cette rencontre avec la presse, l'entraîneur national ne pouvait éviter le dossier Fekir qui a fait couler beaucoup d'encre, ces dernières semaines. Tout en regrettant le choix du joueur qui a opté pour la France, Gourcuff révélera à ce sujet : «J'ai de l'expérience dans le foot. Il y a beaucoup de choses qui se passent en dehors du terrain. La FAF a été exemplaire dans le traitement de ce dossier, mais il n'y a jamais eu de pression.

C'est vrai, le joueur nous intéressait, mais il a fait son choix. Je sais ce qu'il s'est passé côté français pour Fekir, mais je ne vais pas m'étendre là-dessus, il y a eu beaucoup d'intérêts en jeu», confie-t-il. À la question de savoir pourquoi aucun joueur de l'ESS ne figure sur sa liste, Gourcuff répond : «L'ES Sétif est un collectif bien huilé, mais ça ne veut pas dire qu'on peut retrouver des joueurs en sélection. Je sais que je ne suis pas là pour dix ans mais ce sont les meilleurs qui porteront le maillot de l'Algérie».

Par ailleurs, le sélectionneur national regrette l'absence de Mehdi Aheid qui est «un très bon joueur», selon lui. Quant à la sélection controversée de Zeffane pour ce stage, Gourcuff reconnaît que le joueur de Lyon est en difficulté en club, mais «c'est un joueur exemplaire en sélection», se justifie-t-il. En tout cas, il croit en lui. Pour ce qui est de Ghilas, pour le coach le joueur n'est pas puni, «mais si je le prends je dois le faire jouer, sinon ce n'est pas la peine», explique-t-il. À noter enfin que les Verts s'envolent ce samedi après-midi vers Doha, en prévision de leur stage au Qatar qui sera ponctué par deux matches amicaux face respectivement au pays hôte et Oman.

I. M.

## Ligue 1 Mobilis (23<sup>e</sup> journée)

# L'USMH tombe à Chlef, le MCO l'emporte à l'extérieur

Les trois matches avancés ont permis à deux formations qui jouent leur survie en L1 de souffler, à savoir l'ASO et l'USMBA, alors que le MCEE a été surpris à domicile par le MCO. En effet, l'ASO Chlef a pris trois précieux points dans sa course pour le maintien en l'emportant face à l'USM El Harrach sur le score de (2/1).

Les buts de l'ASO ont été inscrits par Naâmai qui a signé un doublé (45, 56),

alors qu'Amada a réduit le score à la 76<sup>e</sup> sur penalty. A noter que ce match a été entaché par des scènes de violence et les Harrachis ont accusé Medouar d'avoir provoqué ces incidents pour gagner à tout prix. De son côté, l'USM Bel-Abbès l'a emporté sur le score de deux buts à zéro face à la formation du CS Constantine. Les deux buts ont été signés Khalil (15, 67). Les gars de la Mekerra sortent quelque peu de la zone de

turbulence et se positionnent bien. Enfin et dans le dernier match de cette journée, le MC El Eulma a été battu à domicile par le MC Oran sur la plus petite des marges avec un but de Bradja à la 74<sup>e</sup>.

A. M.

### Résultats

ASO-USMH	2-1
USMBA-CSC	2-0
MCEE-MCO	0-1

## Ligue 2 Mobilis (23<sup>e</sup> journée)

# Statu quo en tête de classement

La 23<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis disputée vendredi, n'a pas apporté de changements en tête de classement après les victoires sur le fil du leader l'USM Blida et de son dauphin le RC Relizane contre respectivement l'USM Hadjout et l'AB Merouana sur le même score (2-1), tandis que le DRB Tadjenanet est rejoint à la troisième place par l'OM Médéa. L'USM Blida a sué pour venir à bout d'une coriace équipe de l'USMM Hadjout dans un derby qui a tenu toutes ses promesses. Les hommes de Kamel Mouassa ont attendu le temps additionnel pour empocher les trois points de la victoire grâce à un but de Sayeh (90+2).

Avec cette victoire, la 12<sup>e</sup> de la saison, les Blidéens conservent leur six points d'avance et font un pas de plus vers un retour parmi l'élite. Le RC Relizane a peiné de son côté pour engranger les trois points de la victoire contre la lanterne rouge l'AB Merouana qui a réalisé un match héroïque. Cueillis à froid sur un but de Bensalem (15), les protégés de Benyellès ont égalisé juste avant la

pause par Bouda (44) avant que Ghazi (90+2) ne libère son équipe et lui offre une précieuse victoire. Le DRB Tadjenant (3<sup>e</sup>) décroche le nul ramené de Khroub face à l'ASK (1-1). Menés au score sur une réalisation de Guerrab (26), les visiteurs ont égalisé par leur inévitable buteur Boulainine (46). Un score qui fait les affaires de l'OM Médéa qui partage désormais la troisième place avec le DRBT grâce à son succès en déplacement contre la JSM Béjaïa (2-1). Le CA Batna et le MC Saïda se relancent dans la course pour l'accession en L1 après leur victoire contre respectivement le CA Bordj Bou Arréridj (1-0) et l'US Chaouïa (3-0). Les deux formations se hissent à la quatrième position à deux longueurs du podium. Dans le bas du tableau, l'A Boussaâda a réalisé la bonne opération de la journée en allant battre le WA Tlemcen 2-1 et enfonce un peu plus son adversaire du jour. Avec ce résultat, l'ABS quitte la zone rouge et remonte à la 9<sup>e</sup> place, tandis que le WAT reste bloqué à la 14<sup>e</sup> place devant les deux derniers de l'ESM Koléa et l'AB Merouana.

### Résultats et classement

WAT- ABS	1-2
MCS-USC	3-0
CRBAF-ESMK	1-1
USMMH-USMB	1-2
CAB- CABBA	1-0
ASK-DRBT	1-1
RCR-ABM	2-1
JSMB-OM	1-2

	Pts	J
1. USM Blida	44	23
2. RC Relizane	38	23
3. DRB Tadjenant	35	23
... O. Médéa	35	23
5. CA Batna	33	23
... MC Saïda	33	23
7. CABBA	31	23
... AS Khroub	31	23
9. A Boussaâda	30	23
... CRBAF	30	23
11. JSM Béjaïa	29	23
... US Chaouïa	29	23
13. USMM Hadjout	28	23
14. WA Tlemcen	26	23
15. ESM Koléa	23	23
16. AB Merouana	20	23



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Point d'ordre De la francophonie

Par Nazim Rochd

En quoi le fait d'être le deuxième pays francophone, après la France, se traduirait par la nécessité d'adhérer à l'OIF (organisation internationale de la francophonie) ? La question se pose du fait de la récurrence de l'étonnement affiché sur le fait que l'Algérie ne se décide pas à franchir le pas, ce qu'elle devrait presque naturellement faire, en considération d'avantages qu'elle est supposée tirer de devenir le 78e pays de la liste. Rappelons que l'OIF est, à tout seigneur tout honneur, fondamentalement financée par la France, le Canada et la Belgique. Des pays qui caracolent loin au-dessus des autres, dans la hiérarchie mondiale. Dès lors, un examen du budget de l'organisation est très édifiant, sur ses objectifs et sur sa nature profonde. Car les enveloppes attribuées à certaines rubriques posent de gros points d'interrogation, telles ces «actions transversales», dont la «société civile», qui se voient consacrer 27% du financement ou le volet «paix-démocratie-droits de l'homme» qui bénéficie de 23%, tandis que la rubrique «éducation-formation» n'a droit qu'à 13%. Une répartition pour le moins bizarre en termes d'objectifs. Etant donné que, sur ce plan, ce ne sera jamais le Sénégal ou le Niger qui irait intervenir en Occident, il paraît évident que les pays de la périphérie se soumettent à une ingénierie déclarée dans leurs affaires intérieures en faisant allégeance aux puissants, qui ont tout le loisir d'imprimer leur diktat. L'intérêt bien compris n'est pas, pour autant, avoué. De plus il y a cette arrogance teintée de mépris qui fait des «francophonistes» des obligés d'une «mère patrie» linguistique. Le 23 octobre 2010, à l'occasion du 13<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie,

à Montreux (Suisse), Nicolas Sarkozy, a dit ceci : «Dans un monde où progresse le risque – car c'est un risque – du monolinguisme, au fond de l'uniformité, je voudrais dire de l'aplatissement, se battre pour notre langue et pour les valeurs qu'elle porte, c'est se battre pour la diversité culturelle. Que serait notre monde s'il n'était fait que d'une seule langue, d'une seule culture ? Que serait notre monde si la diversité n'y avait plus droit de cité». Il parle, bien sûr du français, «notre langue», et invoque le «monolinguisme», c'est-à-dire le règne sans partage de l'anglais. Il ne se préoccupe pas, dans un seul des mots de son discours, des langues des 77 pays membres de l'OIF. Le postulat est qu'elles n'ont pas droit au chapitre, devant la seule langue qui compte, le français. Plus tard, le 22 janvier 2014, est enregistré, à la Présidence de l'Assemblée nationale française, un rapport d'information déposé par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux de la mission d'information sur la Francophonie. Le ton est alarmiste devant le recul du français dans certains pays dits francophones, au point qu'il devient menaçant : «Si l'on ne parle plus le français dans les banlieues de Kinshasa, de Casablanca ou de Beyrouth, on ne le parlera plus bientôt dans les couloirs des Nations unies». Il faut dire que l'un des exemples cités parle de lui-même : «Le Sénégal est l'exemple d'une "vitrine" qui ne correspond plus à la réalité : les deux tiers de la population ne comprennent pas le français». Comprendre qu'environ 70% des Sénégalais sont illettrés. On en vient à se demander le rôle de l'OIF dans le domaine, au moins quand il s'agit de corriger l'état de délabrement socioculturel laissé par la France coloniale.

N. R.

## FIN DE LA GRÈVE LES ENSEIGNANTS REPRENENT LE TRAVAIL



Louvis

Djalou@hotmail.com

### Grève dans l'Education

## Selon Benghebrit, les retards dans les cours sont de 10 jours seulement

■ La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a indiqué hier à Oran, que les retards enregistrés dans les cours, suite à la grève du Cnapeste, sont estimés à «10 jours seulement», soulignant que le programme pédagogique a été réalisé de 70 à 75%.

Par Selma H.

Invitée du «Forum des citoyens», organisé par le groupe de presse «Ouest Tribune», M<sup>me</sup> Benghebrit a indiqué que les évaluations faites de la dernière grève du Cnapeste (Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation), lancée le 16 février dernier, ont «montré qu'il n'y a pas eu un grand impact sur les programmes pédagogiques car ceux-ci ont été réalisés à un taux entre 70 et 75% suivant les établissements», a-t-elle précisé.

«Dès dimanche, les enseignants reprendront les cours. Nous avons le temps jusqu'au mois de mai prochain pour terminer les programmes et rattraper les retards», a assuré la ministre.

Pour la responsable du secteur de l'éducation, si les élèves se présentent en classe ce dimanche, les cours seront dispensés normalement. Dans le cas où les élèves perturbés par cette grève, préféreraient profi-

ter de leurs vacances, les cours seront dispensés à la reprise en avril prochain.

Le ministère de l'Education est parvenu à un accord avec les syndicats agréés portant sur la promotion des enseignants au grade supérieur dans les conditions définies par les dispositions statutaires avec une mise en œuvre qui concernera le personnel enseignant. C'est à la faveur de cet accord que le Cnapeste a mis fin à cette grève.

Dans ce contexte, M<sup>me</sup> Benghebrit a souligné, au sujet des promotions automatiques revendiquées par les syndicats, que celles-ci doivent être faites conformément à la loi. «Toute promotion doit être obtenue par mérite, comme l'édicte la loi», a-t-elle affirmé, en préconisant toutefois «davantage de temps pour discuter et trouver des solutions», et «éviter de faire les choses dans la précipitation».

Pour la révision du statut particulier des travailleurs, la ministre a estimé qu'«elle est tributaire de la stabilité du secteur

de l'Education nationale». Elle n'a pas omis de reconnaître des «défaillances» constatées dans l'actuel statut particulier, revu en 2012 après une précédente révision en 2008.

M<sup>me</sup> Benghebrit a rappelé que «de nombreuses revendications ont été satisfaites», relevant, toutefois, que le dialogue se poursuit pour aboutir à des solutions tangibles aux revendications encore en suspens et qui, selon elle, nécessitent encore du temps.

Pour la ministre, la stabilité est un élément principal pour le règlement des conflits sociaux. «Nous ne pouvons mettre en jeu le futur de nos enfants. C'est inacceptable», a-t-elle noté.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Benghebrit a annoncé qu'une journée parlementaire sur l'école sera organisée mardi prochain, «dans le souci d'être en permanence en communication avec tous les acteurs du secteur de l'Education, syndicats, associations de parents d'élèves, enseignants, entre autres», a-t-elle dit.

S. H./APS

### Alger

## Une bande de faussaires en documents fonciers arrêtée

LA DIVISION centre de la police judiciaire d'Alger a réussi à démanteler une bande de trafiquants composée de quatre personnes spécialisée dans le faux et usage de faux de documents officiels et administratifs et escroquerie, a indiqué samedi la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger.

L'affaire a démarré fin 2014

suite au dépôt d'une plainte d'une femme déclarant qu'un terrain lui appartenant a été vendu à son insu grâce à l'utilisation de faux documents.

La première étape du mode opératoire de la bande consistait à repérer des annonces de vente de terrains avant de cibler des victimes potentielles. Ensuite, les malfaiteurs se sont présentés

auprès de la propriétaire en tant qu'acheteurs avant de falsifier la carte d'identité nationale et l'acte de propriété du terrain.

Une fois que la bande a localisé le terrain et la victime et falsifié des documents, ses membres ont cherché une deuxième victime à laquelle ils ont vendu le terrain situé à Alger pour 60 millions de dinars.

L'acquéreur a même enregistré l'acte devant un notaire qui s'est constitué, par la suite, partie civile. Dès que la propriétaire a pris connaissance de la vente de son terrain, elle a déposé plainte et l'enquête a abouti à l'arrestation des quatre personnes, dont un repris de justice spécialisé dans le faux et usage de faux.

Les malfaiteurs ont été pré-

sentés vendredi devant le parquet relevant de la cour d'Alger pour être placés sous mandat de dépôt et les investigations ont abouti à la récupération de 6 véhicules, de documents falsifiés, de PC portables, de 6 disques durs, d'imprimantes laser en couleur et de 260 millions de centimes.

APS